

**Bienvenue !
Degemer mat !**



Mobilité, démobilité : enjeux temporels de territoire

Rencontres Nationales de l'Economie Territoriale

02/10/2023

Hélène Réveillard, responsable du Bureau des temps de Rennes, Ville et Métropole

Dominique Royoux, professeur de géographie à l'Université de Poitiers et directeur-adjoint du laboratoire RURALITES



Mobilité, démobilité : enjeux temporels de territoire

1. Les politiques temporelles

- Genèse et présentation
- Modalités et champs d'action : l'exemple du Bureau des temps de Rennes Ville et Métropole

2. Focus temps et mobilité

- Enjeux de mobilité / démobilité : l'apport des politiques temporelles
- Actions menées par le Bureau des temps de Rennes Ville et Métropole

3. Échanges



Les politiques temporelles

Genèse et présentation / Dominique Royoux



Les politiques temporelles

Modalités et champs d'action : l'exemple du
Bureau des temps de Rennes / Hélène Réveillard



Modalités et champs d'action

1. Le Bureau des temps de Rennes

- Rapport parlementaire « le temps des villes » d'Edmond Hervé, création du BDT (2002)
- Intensification, accélération, congestion... : organiser le territoire par le temps pour l'adapter aux évolutions sociétales
- Actions fondatrices et emblématiques : horaires des agents d'entretien et hyperpointes du métro
- Structuration : service mutualisé composé de 2 agents avec 2 élus référentes

2. Objectifs politiques

- Agir pour plus d'égalité sociale
- Rendre le territoire plus fluide
- Répondre aux contraintes d'un monde aux ressources finies



Modalités et champs d'action

3. Modalités d'action

- Observer et analyser les temps du territoire
- Proposer et expérimenter des actions temporelles
- Sensibiliser et partager les enjeux des politiques temporelles

4. Objets de travail

- Temps et mobilité : congestion en heure de pointe, télétravail, coworking...
- Aménagement temporel : vie nocturne, temps d'accès, polyvalence et mutualisation des espaces, intensification temporelle des usages...
- Horaires des services : bibliothèques, musées, piscines, parcs et jardins...



Focus temps et mobilité

Enjeux de mobilité et démobilité : l'apport des politiques temporelles / Dominique Royoux



Focus temps et mobilité

Actions menées par le Bureau des temps de
Rennes / Hélène Réveillard



Actions menées pour réduire la congestion en heure de pointe

1. **Améliorer la connaissance des pratiques**
 - Enquête sur les horaires et la mobilité auprès des salariés d'une zone d'emploi (2017)
 - Enquête sur le télétravail auprès des salariés pendant le confinement (2020)
 - Enquête sur les impacts de la crise et le télétravail auprès des entreprises (2021)
 - Exploiter les enquêtes et données de la mobilité (OD, EMD, [Mobiliscope](#)...) : portrait temporel de territoire (2024)
2. **Promouvoir le télétravail et le coworking**
 - **Outiller les entreprises** : les RDV du télétravail avec le club entreprises
 - **Mettre en réseau et promouvoir les espaces de coworking** auprès des entreprises : le réseau [Bureaux à rallonge](#)
 - Engager un accompagnement métropolitain : GP interne Coworking / Tiers-lieux



Actions menées pour réduire la congestion en heure de pointe

3. Encourager le décalage des horaires de déplacement

- Création d'**outils de sensibilisation** (fiche outils)
- Création de l'**outil participatif « [A la Bonne Heure](#) »** et pistes d'utilisation par zones d'activité
- Expérimentation du « Spot télétravail »

4. Agir sur les générateurs de temps

- Agir sur le décalage des horaires scolaires (2020)
- Agir sur les horaires des déplacements logistiques (déchets, livraisons...) (2020)
- **Agir sur les horaires des salariés de plusieurs entreprises (zone d'activité)** pour favoriser la mobilité collective (TC, covoiturage...) (2024)



DÉCALER SES HORAIRES, UN BON RÉFLEXE, *pour voyager matin ?*



LE SAVIEZ-VOUS ?

53% des actifs se déplaçant pendant l'heure de pointe du matin

38% des déplacements en heure de pointe du matin sont liés au travail.

Étaler les horaires d'arrivée et de départ permet de limiter les heures de pointe : les salariés y gagnent en qualité de vie et les entreprises en productivité !

DES SALARIÉS LIBRES DE LEURS HORAIRES ET POURTANT...

Lors d'une enquête sur la zone d'emploi de Beaulieu, 80% des salariés interrogés¹ disent avoir des horaires libres et pourtant 90% arrivent tous les jours à la même heure... Et plus de la moitié arrivent entre 8h30 et 9h, au plus fort de l'heure de pointe !

Contrairement aux idées reçues, le fait de déposer les enfants n'explique pas totalement ce choix, seulement 1/3 des répondants sont concernés. D'autres motifs sont cités comme le stationnement, les horaires de réunions, les habitudes ou encore les normes sociales : culture du présentisme, crainte d'être mal vu, volonté de contrôle des managers sur leurs équipes...

Si ceux qui peuvent décaler leurs horaires le font, ils y gagneront en confort de déplacement et cela libérera les transports pour ceux qui ont des horaires imposés.

La crise sanitaire a mis en évidence l'intérêt de décaler les horaires afin de désaturer les transports.

« Décaler ma réunion d'1/4 d'heure me permet de partir 1/2h + tard : j'évite les bouchons à l'entrée de Rennes ! »

« En commençant à 9h30, je peux déposer les enfants à l'école avant de prendre le train »

1. Enquête menée en 2018 auprès de 3 600 salariés de la zone Atalante Beaulieu

DÉCALER SES HORAIRES, QUELS AVANTAGES ?



POUR LES SALARIÉS

- Moins de temps perdu dans les transports.
- Moins de stress.
- Plus d'autonomie et de responsabilisation au travail.
- Meilleure conciliation des temps de vie.



POUR L'ENTREPRISE

- Salariés plus productifs, plus détendus, moins fatigués.
- En période de crise sanitaire : gestes barrières et distanciation physique mieux préservés.



POUR LE TERRITOIRE

- Moins de trafic en heure de pointe.
- Amélioration de qualité de l'air.

DES RÈGLES COLLECTIVES À DÉFINIR

- Limiter les plages de présence obligatoire (exemple : 10h-16h).
- Étendre l'amplitude horaire d'arrivée et de départ (exemple : dès 7h - jusqu'à 20h).
- Autoriser des horaires différents selon les jours de la semaine.
- Limiter les réunions en début/ fin de journée (ex: avant 9h30 / après 17h30).
- Autoriser le télétravail en heure de pointe (la fiche pratique ici).
- Communiquer sur l'intérêt des horaires décalés et accompagner le changement
- Définir des règles de stationnement partagées, éviter le « premier venu, premier servi ».



L'ensemble de ces éléments permettra aux salariés de définir leurs horaires avec une plus grande liberté et de regagner la maîtrise de leurs temps de vie !

« Circuler hors heure de pointe, c'est moins de pollution pour moi et pour les autres »

« Après mon rendez-vous extérieur, je finis ma journée de travail à la maison et j'évite les bouchons du soir »

« J'ai adapté mes horaires à mon rythme matinal : 7h30-16h : à ces horaires le trajet en bus est fluide ! »

« Avec mes collègues on a obtenu de finir à 16h45 : ça nous permet de prendre le bus ! »



Consultez les conditions de circulation repérées sur le territoire : consultez la page "Fréquentation" sur star.fr, le site circulation.rennesmetropole.fr (données disponibles sur mobile via l'application RenCircul) ainsi que les pics d'arrivées à éviter sur votre zone d'emploi sur l'outil « A la bonne heure ».

Pour partager les bonnes pratiques, Rennes Métropole organise des « RDV du Télétravail » qui abordent également la question de l'étalement des horaires de travail.

Pour participer à ces échanges
Contactez : temps@rennesmetropole.fr

Chacun peut contribuer à faire évoluer les habitudes sur les horaires de travail !





À LA BONNE HEURE [Je contribue](#)

2- Résultats sur la zone, le jour et le mode de transport sélectionnés

96 personnes ont saisi leurs horaires Pour la journée et la zone sélectionnée

25 personnes sont en télétravail ou absentes Pour la journée et la zone sélectionnée

Répartition des arrivées et départs sur une journée
Pour la journée, le mode de transport et la zone sélectionnés

Heure	Nombre de personnes
07:00	1
07:30	2
07:45	6
08:00	24
08:15	5
08:30	20
08:45	9
09:00	23
09:15	3
09:30	4
10:15	2
12:00	2
13:30	2
16:00	4
16:15	2
16:30	5
16:45	4
17:00	16
17:15	4
17:30	12
18:00	32
18:15	2
18:30	8
18:45	2
19:00	3
19:30	2

Renseignez vos horaires

Cette carte repose sur les horaires renseignés par des contributeurs volontaires. Vous souhaitez vous aussi renseigner vos horaires d'arrivée et de départ du travail ? c'est par ici

[Je contribue](#)



Actions menées pour réduire la congestion en heure de pointe

5. Agir localement avec les entreprises et les services

- Structurer une approche inter-services (SMU, RSE, BDT) par zones d'activités
- Proposer une ingénierie d'accompagnement aux entreprises avec un panel d'outils et d'actions partagées

6. Agir largement avec les têtes de réseaux économiques

- S'appuyer sur les têtes de réseaux économiques pour irriguer plus largement, aller au-delà des acteurs déjà sensibilisés et/ou engagés, et toucher massivement les TPE-PME
- Identifier les besoins (diffusion d'information, partage d'outils, recommandations de nouvelles pratiques, partenariat...) et structurer des actions communes



Place aux échanges !



Merci !

Hélène Réveillard h.reveillard@rennesmetropole.fr

Dominique Royoux dominique.royoux@univ-poitiers.fr